



OFFICE LUXEMBOURGEOIS
D'ACCREDITATION ET DE
SURVEILLANCE

CERTIFICAT D'ACCREDITATION

N°. 1/034

En application des dispositions de la loi modifiée du 4 juillet 2014 et du règlement grand-ducal du 28 décembre 2001, le Responsable de département OLAS, se basant sur l'avis du Comité d'accréditation, atteste que l'organisme

**Laboratoire national de santé
Service de bactériologie, mycologie, antibiorésistance et
hygiène hospitalière
1, rue Louis Rech
L-3555 Dudelange**

possède, conformément aux critères de la norme **ISO 15189 :2012**, la compétence pour effectuer les essais référencés dans sa portée d'accréditation. La présente accréditation, valable jusqu'au **25 janvier 2026**, est soumise à une surveillance périodique.



Dominique Ferrand
Responsable de département OLAS

L'OLAS est signataire des accords de reconnaissance mutuelle d'EA (European co-operation for Accreditation) pour l'accréditation dans ce domaine.

Date d'émission : **25 janvier 2021**

Pour vérifier la validité du certificat d'accréditation veuillez consulter sous <http://www.portail-qualite.lu>



OFFICE LUXEMBOURGEOIS
D'ACCREDITATION ET DE SURVEILLANCE

1004368